



Procès-verbal de la 466^e séance de la Commission des affaires étudiantes

du jeudi 30 avril 2026 de 9h à 12h - salle 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault

Personnes présentes :

Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Marie-Renée Blanchet, représentante de la doyenne FESP
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants
Mme Marie-Hélène Croteau-Bouffard, directrice SSE, invitée
Mme Pénélope Daignault, FLSH
Mme Kellyane Garneau, CADEUL
M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS
Mme Evelynne Guay, chargée d'enseignement
Mme Cindy Harquail, conseillère aux étudiants (DSE), invitée
Mme Véronique Jolin, CADEUL
M. Moussa-Kamel Kante, ÆLIÉS, observateur
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS
M. Éric Martel, directeur du Service de soutien à l'enseignement, SSE, invité
M. Sehl Mellouli, vice-recteur adjoint au VREAE, invité
Mme Nancy Mouradian, FMD
Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG
Mme Fatoumata Sylla, ÆLIÉS
M. Émilien Villeneuve-Mailhot, CADEUL

Personnes absentes :

Mme Sannian Chalifour, CADEUL
Mme Olga Chernyak, CADEUL

Personnes excusées :

Mme Pascale Bédard, FSS
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE
M. Pierre Leclerc, FMED

1. Bienvenue

Après avoir constaté le quorum, la séance débute à 9h04 sous la présidence de Najat Bhiry, qui souhaite la bienvenue aux membres. La présidente souligne l'arrivée de Véronique Jolin et Émilien Villeneuve-Mailhot, tous deux représentant la CADEUL, et les remercie de leur implication.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 466^e séance

L'ordre du jour suivant est soumis à l'adoption et adopté à l'unanimité.

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 466^e séance;
3. 9h05 - Adoption du procès-verbal de la 465^e séance du 16 avril 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu :
 - 3.1. Notes de séance de la 465^e séance.
4. 9h15 - Transition Brio – Rencontre avec Selh Mellouli, vice-recteur adjoint au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE), Éric Martel, directeur du Service de soutien à l'enseignement (SSE) et Marie-Hélène Croteau Bouffard, directrice de l'Environnement numérique d'Études (SSE);
5. 9h45 - Présentation de la version révisée du projet de la Politique de la reconnaissance de l'implication étudiante par Cindy Harquail, conseillère aux étudiants à la Direction des services à la communauté étudiante;
6. 10h15 - Pause;
7. 10h45 - Présentation du plan provisoire de l'avis prospectif: principaux points;
8. 11h 15 – Discussion sur les études à distance et hybrides : perspective étudiante. Lire pages 30 à 37 du rapport du Conseil supérieur de l'éducation intitulé [L'offre de la formation à distance et son incidence sur les étudiantes et les étudiants universitaires : un portrait à coconstruire](#);
9. 11h50 - Varia;
10. 12h - Levée de la séance.

3. Adoption du procès-verbal de la 465^e séance du 16 avril 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

L'adoption du procès-verbal est proposée et appuyée. Le PV est adopté à l'unanimité.

3.1 Notes de séance de la 465^e séance

Les membres ont pris connaissance des notes de séance de la 465^e séance du 16 avril 2026 et les approuvent.

4. Transition Brio – Rencontre avec Selh Mellouli, vice-recteur adjoint au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE), Éric Martel, directeur du Service de soutien à l'enseignement (SSE) et Marie-Hélène Croteau Bouffard, directrice de l'Environnement numérique d'Études (SSE)

La Commission reçoit MM. Mellouli et Martel ainsi que Mme Croteau Bouffard afin de faire le point sur la transition vers l'environnement numérique d'apprentissage Brio. Ils et elles décrivent brièvement la structure de gouvernance du projet, caractérisée par un suivi étroit impliquant notamment les vice-doyennes et vice-doyens aux études et différentes unités institutionnelles. Elles reconnaissent que la communauté étudiante compose actuellement avec deux systèmes d'apprentissage en ligne, situation transitoire appelée à disparaître à l'automne 2026, moment où l'ensemble des cours sera offert exclusivement sur Brio. La phase actuelle, amorcée à l'été 2025, correspond à une période de coexistence des plateformes et est reconnue comme étant la plus sujette à des ajustements. Les données montrent une progression importante de l'adoption de Brio, passant d'environ 45 % des cours à l'hiver 2026 à près de 70 % à l'été 2026. La fermeture complète de l'ancien environnement est prévue au 1er novembre 2026, après une période de transition permettant l'accès aux anciens contenus. Tout le contenu des cours créés depuis l'été 2024 sera toutefois migré vers un autre format.

Les présentations mettent en évidence la volonté institutionnelle de soutenir la souveraineté numérique par le développement d'un système interne, tout en favorisant l'interopérabilité avec des outils externes. La feuille de route prévoit notamment l'intégration de fonctionnalités comme le forum de discussion, demandé par la communauté étudiante, et la mise en place de mécanismes pour recueillir les suggestions des usagères et usagers.

5. Présentation de la version révisée du projet de la Politique de la reconnaissance de l'implication étudiante par Cindy Harquail, conseillère aux étudiants à la Direction des services à la communauté étudiante (DSCE)

La Commission accueille Mme Harquail, à laquelle se joint Geneviève Champoux, directrice de la DSCE et membre de la Commission. Toutes deux viennent échanger avec les membres au sujet des derniers changements apportés à la version finale de la Directive sur la reconnaissance de l'implication étudiante (anciennement la Politique de la reconnaissance de l'implication étudiante).

Il est d'abord rappelé que la dernière version du document remonte à 2006 et que la réflexion actuelle vise à adapter le cadre normatif aux réalités contemporaines. Les

intervenantes expliquent la distinction entre une politique et une directive, en précisant qu'une directive, plus opérationnelle, apparaît désormais mieux adaptée à l'objectif d'assurer une application uniforme des critères de reconnaissance à l'échelle de l'Université.

Les définitions suivantes sont offertes pour mieux expliquer chaque type de document :

Une **politique** vise à établir les orientations et des principes dans un ou plusieurs secteurs d'activités. La politique sert de guide et de cadre aux décisions en offrant suffisamment de précisions pour diriger l'action des personnes y étant assujetties. Elle définit des principes de manière plus générale et souple pour laisser une marge d'interprétation aux personnes qui sont responsables de son application, sinon elle devient plutôt un règlement ou une directive.

Une **directive** est adoptée pour faciliter ou uniformiser la mise en œuvre des orientations générales, de la Charte, des Statuts de l'Université Laval, des politiques et des règlements. Elle vise à rendre uniforme l'application de normes à des situations usuelles au sein de l'Université.

Parmi les principaux changements proposés figure l'élargissement du nombre de membres pouvant siéger aux comités d'évaluation, tout en maintenant un principe de parité entre étudiantes ou étudiants et membres du personnel enseignant. Cette modification vise à mieux répartir la charge de travail dans un contexte d'augmentation des demandes.

La nouvelle version introduit également un critère temporel limitant à sept ans la période d'implication admissible, afin de faciliter la validation des engagements et d'assurer la cohérence du processus. Les invitées indiquent que ce délai est jugé réaliste au regard du volume d'heures exigé.

6. Pause

7. Présentation du plan provisoire de l'avis prospectif: principaux points

La Commission examine le plan provisoire de l'avis prospectif portant sur l'évolution des profils étudiants à l'horizon 2035. Les membres apportent plusieurs suggestions.

8. Discussion sur les études à distance et hybrides : perspective étudiante. Lire pages 30 à 37 du rapport du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) intitulé [L'offre de la formation à distance et son incidence sur les étudiantes et les étudiants universitaires : un portrait à coconstruire](#)

Les membres discutent des modalités de formation à distance (FAD) et hybrides à partir des éléments présentés.

9. Varia


La Commission remercie chaleureusement Kellyane Garneau, dont le mandat touche à sa fin, pour sa participation et son engagement soutenus.

10. Levée de la séance

Après proposition, la séance est levée à 12h03.



Mahité Breton,
Agente de recherche et de planification



Najat Bhiry,
Présidente

Le 30 avril 2026